

ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 2012

**Programme
d'un candidat indépendant**



Olivier 2012

Bonjour

Je suis candidat à l'élection présidentielle de la République Française de 2012.

Je me présente, seul, sans parti, ni affiliation, ni filiation.

Qui suis-je ?

Je suis salarié dans le secteur privé, j'ai la quarantaine et je suis novice en politique. Dans un premier temps, ni mon nom de famille ni mon image ne sont mis en avant pour ne pas vous influencer et ne pas faire appel à vos émotions, mais à votre intelligence et à votre conscience. Evidemment, je communiquerai mon nom à tous les élus qui souhaitent me « parrainer », puis à tous dans un deuxième temps.

Mon but ne sera pas de commander mais de servir, non de détruire mais de construire, non de récolter mais de semer.

Mon programme est au conditionnel car je n'impose rien.

Mes propos sont à la fois matérialistes et spiritualistes, telles deux jambes nous soutenant, dans une optique scientifique, factuelle et cartésienne, hors de toute croyance, dogme ou religion.

Je vous présente 49 propositions matérialistes, sous-tendues par une vision spiritualiste, où les valeurs de fraternité, de charité et d'équité doivent nous tendre vers le bien, le beau et le juste.

*La spiritualité est notre route,
la matérialité est notre véhicule,
et l'amour l'essence de notre vie.*



Mon programme se décompose en deux parties indépendantes qui peuvent être lues séparément.

Une « vision spiritualiste », synthèse explicative, suivie de « 49 propositions pour 2012 ».

SOMMAIRE

VISION SPIRITUALISTE	1
Science et spiritualité / Qui sommes nous ?.....	1
Transmigration	7
Humanité et extra-terrestres	8
Créationnisme et évolutionnisme	9
Loi de compensation dite loi d'action / réaction	10
Médiumnité et religion	10
Prophéties / probabilités	12
Quelques principes de vie	13
La fable de l'enfant et des trois sourds.....	13
49 PROPOSITIONS POUR 2012	14
Gouvernance et institutions	14
Fonction présidentielle	17
Macroéconomie	18
Union européenne et zone euro	21
Economie française et organisation du travail	22
Education.....	24
Justice	25
Corps humain et santé	26
Rites d'initiation.....	27
Famille et sexualité	29
Nature et écologie	30
Art, culture et harmonie	31
Conclusion.....	32
SOURCES	33



VISION SPIRITUALISTE

Cette vision n'est en aucun cas dogmatique ; elle est le fruit d'une compilation personnelle, d'une synthèse de sources diverses, testimoniales et scientifiques, théoriques et pratiques. Rien n'est figé dans cette analyse qui s'enrichit continuellement de nouvelles sources, auxquelles chacun peut contribuer, car mon savoir n'est que parcellaire, même s'il tend à puiser aux sources les plus sûres et les plus évoluées.

Les différentes sources qui m'ont inspiré sont citées à la fin de ce programme, qui a été finalisé en décembre 2011.

SCIENCE ET SPIRITUALITE, QUI SOMMES NOUS ?

La religion et la science se disputent l'explication de la nature, de l'origine et de la destination de l'homme.

Au dogmatisme religieux a répondu le nihilisme athée. Au dogme du salut a répondu le dogme du confort matériel sans au-delà.

De par le monde de la politique, il semble qu'il n'y ait que deux choix possibles de société : soit une société religieuse imposant ses dogmes, soit une société nihiliste.

Pourtant, il existerait une troisième et nouvelle voie.

Quelle est cette voie ?

Il est postulé que la croyance et la science doivent être séparées : cela est normal, et constitue une avancée.

Par contre, le postulat qui veut que l'approche de l'au-delà, du divin, soit de l'ordre de la croyance et non de la science, est erroné.

Pourquoi ?

La science, depuis environ 150 ans, grâce à des études cartésiennes menées par des scientifiques de renom, dont des prix Nobel, étudie des faits qualifiés de « médiumniques » ou de « paranormaux » pour essayer d'en trouver les causes, car il ne serait y avoir d'effets sans cause.



Quels sont exactement ces faits étudiés par la science ?

Transcommunication médiumnique, télékinésie, ectoplasmie, idéoplastie, aura, magnétisme, expérience de mort imminente, hypnose... de la métapsychique à la parapsychologie puis à la psycho-biophysique, les champs sont nombreux où la science étudie des faits avérés.

Quatre courts exemples de recherches scientifiques passées et contemporaines :

1869 : Alfred Russell Wallace, biologiste et anthropologue, co-découvreur de la théorie de l'évolution avec Charles Darwin, écrit à ce dernier sur ses recherches sur les phénomènes médiumniques : *« mon avis sur le sujet à été modifié par la seule considération d'une série de phénomènes remarquables, physiques et mentaux, que j'ai eu toutes les occasions de tester complètement, et qui démontrent l'existence de forces et d'influences qui n'ont pas encore été reconnues par la science »*.

1905 : Pierre et Marie Curie, au moment même où la République française devient laïque, étudient les phénomènes spirites, au sein d'une section de recherches psychiques, avec notamment la collaboration d'Henri Bergson et d'Edouard Branly, et concluent : *« le résultat c'est que ces phénomènes existent réellement et il ne m'est plus possible d'en douter. C'est invraisemblable mais cela est ainsi et il est impossible de la nier. »* Peu de temps avant sa mort, Pierre Curie confie qu'il avait décidé de *« consacrer le reste de sa vie aux recherches psychiques »* où il prévoyait *« des éclaircissements sur de graves mystères »*.

2003 : Alors que les sceptiques opposent le mot « cartésianisme » aux phénomènes dits « paranormaux », un chercheur brésilien, Sergio Felipé de Oliveira, décide d'étudier la glande pinéale, que Descartes décrit comme le lieu où *« l'âme se lie au corps »*, glande considérée comme une zone de « chakra » dans la spiritualité orientale. Par tomographie et microscopie, ce chercheur découvre notamment des structures formées de cristaux d'apatite, vascularisées, ne se calcifiant pas avec l'âge et ayant des propriétés diamagnétiques. Il en conclut : *« plus il y a de cristaux dans la glande, plus la personne est capable de capter ce champ magnétique et ceci caractérise le phénomène médiumnique à proprement parler. »*

2011 : Au CERN, des scientifiques découvrent que certaines particules subatomiques pourraient se déplacer plus vite que la vitesse de la lumière, corroborant les dires des esprits de l'au-delà, qui se communiquent depuis longtemps, nous renseignant sur leur capacité propre à se déplacer à une vitesse transluminique et nous signalant que d'autres peuples extra-terrestres maîtrisent cette science. Sommes-nous enfin proche de découvrir cette possibilité qui semblerait exister ?



Quelles conclusions notables ont été tirées des travaux sur les phénomènes médiumniques et paranormaux depuis plus d'une centaine d'années ? (Cf. sources en fin de programme)

- Qu'il existe des entités intelligentes qui nous entourent, que nous ne percevons pas pour la plupart d'entre nous.
- Que ces entités, sous certaines conditions, peuvent produire des phénomènes physiques intelligents (sons, mouvements, déplacements....), interagir avec nous et surtout se communiquer à nous.
- Que certaines personnes, ayant des facultés psychophysiologiques spéciales, sont plus à même de percevoir ces entités, d'interagir et de transmettre leurs dires.

Ces conclusions nous démontrent que l'opposition n'a plus lieu d'être entre science et approche de l'au-delà, bien au contraire, la science se devant de mettre à jour et au jour la connaissance de l'au-delà.

Pourquoi ces preuves scientifiques et leurs conclusions sont-elles ignorées du plus grand nombre et peu divulguées et enseignées ?

Parce que nous, humains, sommes mis en face de notre ignorance matérialiste et de nos contradictions religieuses.

- Notre nihilisme est mis au devant du fait que des intelligences nous entourent, qu'un au-delà existe bel et bien. En tant qu'esprits scientifiques nous sommes mis devant la réalité que le monde connu et expliqué par notre science est plus restreint que le monde inconnu.
- Notre dogmatisme religieux voit nos religions désacralisées, les rouages des révélations étant étudiées, analysées et les révélations elles mêmes étant vérifiées et recoupées, nos religions perdant ainsi l'apanage unique de la connaissance et de l'éducation du Divin.

Une voie nouvelle s'ouvre où la raison, la science et la foi pourraient marcher main dans la main, où la connaissance et l'enseignement de ces phénomènes permettraient de contrecarrer le sectarisme et le dogmatisme religieux, à qui l'on a donné carte blanche pour l'explication de l'au-delà.

Nous entrons à petits pas dans une ère où nihilisme et dogmatisme religieux seront bientôt enterrés par des faits étudiés par la science, et où la foi deviendra phénoménologique, grâce à la science à aux développements de facultés chez les humains.

Qui sont ou que sont ces entités intelligentes qui se communiquent à nous ?

- Elles se qualifient elles-mêmes d'esprits. Les religions les ont qualifiées d'anges, de démons, de dieux et d'autres appellations. Elles se seraient donc



toujours communiquées à nous, principalement par le concours conscient ou inconscient des personnes ayant des capacités psychophysiologiques spéciales, qualifiées souvent de « médiums » ou de « prophètes ».

- Elles se situeraient dans un au-delà, dans un espace extra-dimensionnel, qui nous entoure et nous traverse, la plupart des ces entités nous perçoivent, mais la plupart d'entre nous n'ont pas de faculté sensorielle patente pour s'apercevoir de leur présence.
- Des études et leurs dires nous montrent que ces entités ne sont point toutes égales, ni en connaissance, ni en intelligence, ni en capacités sensorielles.

Que nous disent ces entités sur nous, sur l'univers ?

De même que le poisson ne connaît pas l'eau et ne peut l'analyser correctement, ces êtres semblent à même de nous renseigner d'un point de vue extérieur à nous.

Les entités qui semblent les plus intelligentes et les plus élevées nous renseignent notamment sur les points suivants, d'après une synthèse personnelle, tirée principalement de communications reçues depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, certaines élevées en dogmes par les religions, éclairées par de nouvelles révélations reçues depuis une centaine d'années par les plus grands médiums, généralement non encore enseignées :

1. Une intelligence suprême serait à l'origine créatrice de tout, mais nous n'aurions ni les capacités intellectuelles, ni sensorielles de pouvoir l'appréhender.
2. En nous, brillerait une étincelle de cette intelligence, que l'on peut qualifier d'esprit. Raison, conscience et libre arbitre seraient ses attributs.
3. Tous les esprits auraient été « créés » individuellement, égaux dans leur origine, et tendraient tous vers le même but final, se rapprocher de l'intelligence dont ils sont issus.
4. A part l'esprit, insondable pour notre science, tout le reste serait matière, à des états différents, des atomes aux corps complexes, de notre corps spirituel à notre corps physique, en passant même par la pensée. Les éléments primaires de cette matière, agrégat atomique, aurait elle aussi été créée par cette intelligence suprême.
5. Les entités intelligentes qui nous entourent seraient des esprits dans une quête pour retourner vers l'intelligence suprême, le créateur, dans une éternelle évolution et élévation.



6. Nous, humains, serions aussi des esprits, mais en phase d'incarnation, dans notre évolution.
7. Cette phase d'incarnation se caractériserait par une involution temporaire uniquement sensorielle et mnémonique.
8. Les esprits seraient habillés « d'un corps spirituel », corps psychosomatique, fait de matière, issu du fluide universel, d'une nature éthérée, fluide, étant à l'image de leurs actions et de leurs pensées. Ce corps fluide correspondrait au « corps spirituel » dans la Bible, au « Ka » chez les égyptiens ou à « l'Eidolon » chez les grecs antiques, nommé aussi « périsprit ».
9. Les esprits se classeraient dans l'au-delà en fonction de leur connaissance et de leur avancement spirituel, corrélatives à la densité de leur corps spirituel.
10. Sur terre, ou sur d'autres mondes, en phase d'incarnation, les esprits seraient revêtus d'une enveloppe corporelle, humaine, matérielle et transitoire, notre parcours étant fait de multiples phases où nous stagnerions ou progresserions.
11. Donc nous humains, serions des esprits dotés d'un « corps spirituel » permanent, invisible à nos sens communs, et d'un corps physique, matériel, visible, transitoire, se désagrégant après la mort. Ainsi la mort ne signifierait que la rupture du lien entre corps terrestre et corps spirituel et il en résulterait la survivance de l'esprit.
12. Chaque esprit incarné serait en lien étroit avec un esprit désincarné, qualifié d'esprit guide, de guide spirituel ou d'ange gardien, chargé de nous faire évoluer.
13. Sur terre, nous serions dans une dimension (notre univers) parmi plusieurs dimensions.
14. D'autres esprits incarnés seraient présents dans notre dimension, notre univers visible, que l'on pourrait qualifier d'extra terrestres.
15. La phase d'incarnation des esprits sur la Terre aurait commencé à un moment précis de l'évolution où les corps de certains primates auraient pu être incarnés par des esprits, devenant « humains ». Des communications ont aussi fait état d'une création quasi ex-nihilo du corps physique, d'autres d'un apport extra terrestre au corps humain à un moment postérieur, mais la notion de réincarnation étant toujours présente.
16. Seul le corps humain sur terre pourrait être le réceptacle de ces esprits habillés de leur corps spirituel, à ce niveau d'avancement des esprits, car toute incarnation dans un autre corps serait régressive.



17. En tant qu'esprits nous aurions notre libre arbitre pour penser et agir de par ce monde ou dans l'au-delà, mais une loi d'action/réaction, de compensation, nous dirigerait, par l'intermédiaire de ce corps spirituel, à la fois émetteur et récepteur.
18. Ainsi, toute action de haine ou d'amour nous serait retournée dans cette phase d'incarnation ou dans une autre.
19. Il n'y aurait que l'amour pour nous faire progresser et avancer. L'amour, synonyme d'harmonie et de connaissance, que nous devrions cultiver.
20. Nous serions notre propre juge dans l'au-delà, de par notre libre arbitre.
21. Des échanges de matière sous forme « d'énergie » auraient lieu entre tous les êtres de la création, même d'une dimension à l'autre, où tout contribuerait à une métamorphose continue.
22. Nous aurions tous des facultés psychophysiologiques pour être en interaction avec l'au-delà, à des degrés divers.
23. Des esprits, ayant des niveaux d'élévation plus élevés que la plupart des humains s'incarneraient régulièrement dans tous les peuples. Nous serions enseignés, à l'aune de notre niveau de compréhension et d'élévation spirituelle, soit par incarnation d'esprits élevés, soit de manière indirecte, par l'intermédiaire de messages médiumniques ou de l'aide de nos guides.

J'ai volontairement utilisé le mot « esprit » alors que chez certains le mot « âme » aurait été utilisé, les deux termes étant utilisés soit contradictoirement suivant les sources soit pour nommer des éléments distincts. De même, les différentes explications ou théories sur l'individualisation originelle ou progressive de l'esprit ne sont pas abordées. J'ai aussi simplifié certains concepts sans entrer dans les notions de force vitale et d'énergie.



Quels points précités par les esprits peuvent-être étayés et éclairés à l'aune de la science et de la raison ?

TRANSMIGRATION DES AMES/ REINCARNATION

Un faisceau de 7 éléments scientifiques et raisonnables vont dans le sens d'une possible vision réincarnationniste de l'être humain :

1. Des études scientifiques notamment ceux de Ian Stevenson, sur des cas physiques humains, depuis une quarantaine d'années, dont des témoignages d'enfants se souvenant de vies antérieures, certains avec des marques ou particularités de naissance qu'ils expliquent par des morts violentes lors de vies antérieures, pouvant être corroborées par des recherches et vérifications.
2. Les révélations passées, preuves testimoniales, élevées en dogmes par les religions :
Toutes les religions font ou ont fait état de l'idée de réincarnation et possèdent des courants réincarnationnistes en leur sein : La Chrétienté n'a considéré l'idée de préexistence de l'âme humaine comme « anathème » qu'au concile de Constantinople en 553 et une exégèse du nouveau testament peut très bien être lue dans une compréhension palingénésique.
3. Les révélations modernes, faites par des médiums de grande renommée, reconnus comme étant en relation avec l'au-delà, nous citent la notion de réincarnation comme élément essentiel de l'humain, même s'ils ont été élevés eux-mêmes dans des préceptes non réincarnationnistes, comme Edgar Cayce.
4. La faculté de certains médiums (par psychométrie) de voir des vies passées d'humains. Informations qui peuvent faire l'objet d'enquêtes minutieuses pour vérification.
5. La régression hypnotique où des sujets peuvent narrer des vies passées, en parlant notamment d'autres langues qui leur sont inconnues. Faits qu'il faut bien sûr essayer de corroborer par des études sur le terrain.
6. La raison face à l'idée religieuse de justice divine : comment comprendre la justice divine, pour ceux qui s'y réfèrent, sans l'idée de réincarnation ? Comment un enfant mourant en bas âge pourrait équitablement prétendre avoir les mêmes possibilités de commettre le bien ou le mal, les mêmes responsabilités qu'un centenaire, face à un jugement divin ?
7. L'illumination personnelle.



HUMANITE ET EXTRA-TERRESTRES

Au dire des esprits, d'autres êtres habiteraient notre dimension, que l'on peut donc qualifier d'extra-terrestres.

Quels éléments avons-nous pour étayer cette affirmation ?

- Preuves testimoniales d'êtres humains :
Depuis l'antiquité, des témoignages se succèdent sur la vision d'objets volants. A l'époque moderne, les propos, même réfutés en partie depuis, d'un astronaute lunaire (Buzz Aldrin), et d'un président des Etats Unis d'Amérique (Jimmy Carter : « *j'ai plus qu'une opinion, une certitude puisque j'ai été témoin* ») peuvent laisser planer un doute, même si les témoignages peuvent être sujets à caution. Souvent ignoré, la ville de Lyon fut par deux fois, au IXème et au XVIIème siècle le théâtre de manifestations (réelles ou imaginaires ?), jugées comme co-fondatrices de l'ufologie moderne.
- Preuves testimoniales d'esprits désincarnés par l'intermédiaire de médiums :
D'après les sources d'esprits désincarnés, citées notamment par Stanley Fulham, les extra-terrestres seraient pour la plupart aussi des « esprits incarnés », comme nous, mais pas tous. Certains seraient plus à qualifier « d'animaux intelligents ». Ces êtres nous rendraient souvent visite, même si par la passé des interactions plus poussées auraient eu lieu. (Je vous rappelle que nous sommes enseignés à l'aune de notre niveau d'avancement spirituel et de notre connaissance scientifique et que les esprits ne feront pas le travail scientifique à notre place).
- Preuves matérielles : fragments de matière, restes de radiation, clichés, vidéos... que les scientifiques n'arrivent pas encore à expliquer.
- Loi des probabilités : sur une estimation de 1 trillion de planètes dans notre galaxie, multipliée par des milliards de galaxies, quelle pourrait être la probabilité de mondes où la vie serait possible à des niveaux comparables à la nôtre ?

Pourquoi alors les extra terrestres, s'ils existent, ne se manifestent-ils pas de façon plus ouverte (d'après les dires d'esprits) ?

- Ils appliqueraient le principe de non ingérence pour la plupart.
- Ils voudraient éviter toute panique générale qui serait contre productive.



De la confusion entre matérialisations d'esprits et rencontre d'extra-terrestres :

Il ne faut pas confondre les matérialisations d'esprits désincarnés avec les éventuelles rencontres supposées d'extra-terrestres.

Dans le premier cas, les esprits désincarnés peuvent rarement, sous certaines conditions spécifiques, rendre leur corps spirituel visible à notre vue, comme par exemple lors de travaux supervisés par le scientifique prix-nobélisé Charles RICHET ou lors peut-être de l'apparition de Lourdes.

Dans le deuxième cas, les extra-terrestres seraient des êtres, incarnés ou non, dont le corps est au même niveau de condensation de la matière que le nôtre, donc dans « notre dimension ».

Ainsi, de nombreux témoignages, notamment dans des livres sacrés anciens, peuvent prêter à confusion, car il est difficile de savoir si les témoins de l'époque ont vu des matérialisations d'esprits ou des extra-terrestres en parlant « d'êtres venant du ciel », sans parler d'hallucination possible.

CREATIONNISME ET EVOLUTIONNISME

Les deux théories du créationnisme et de l'évolutionnisme, se faisant face avec dédain, expliquant chacune l'origine de l'être humain, pourraient en fait être toutes les deux vraies, se complétant l'une et l'autre.

Au dire d'esprits, ce qui ferait l'humain serait l'incarnation d'un esprit dans un corps de « primates », et cette incarnation aurait eu lieu à un moment précis de l'histoire. Donc créationnisme et évolutionnisme pourraient se compléter.

D'où la question suivante : Pourquoi serions nous incarnés sur terre, où aurions-nous été incarnés auparavant ?

De nombreuses sources très anciennes ou plus modernes nous parlent de l'homme comme d'un « ange déchu » (livre d'Enoch, Monsieur Philippe...). Mais déchu de quoi et d'où ?

Une source communiquée par l'intermédiaire d'un grand médium reconnu du XXème siècle, Chico Xavier, indique une planète dans la constellation du Cocher autour de l'étoile de Capella, où nos comportements disharmonieux et manquants d'amour nous auraient obligés, en tant qu'esprits, à être « exilés » sur terre pour y expier et se régénérer par des incarnations... invérifiable actuellement.



LOI DE COMPENSATION DITE LOI D'ACTION/REACTION

Toute action ou pensée émise entraînerait une compensation où le sujet actif devrait recevoir ce qu'il a donné. Cette loi d'action/réaction, personne ne pourrait y échapper. Toute action ayant généré un mal sur autrui provoquerait un nœud au niveau périsprital, c'est-à-dire de notre corps spirituel, qu'il faudrait dénouer en passant par ce que nous avons fait subir. Toute action d'amour « éthériserait » et élèverait ce corps spirituel qui est pareil à une carte d'identité et de mémoire.

Généralement, les êtres se réincarneraient dans les groupes consanguins où dommages et préjudices sont à compenser.

Il semblerait qu'environ 20% de notre vie soit jalonnée d'épreuves « karmiques » à compenser, que nous avons contractées par notre libre arbitre dans d'autres vies, les 80% restant dépendant uniquement de notre libre arbitre dans cette vie.

En terme statistique sur notre comportement lors de chaque vie, des données citées par une source psychographiée par le médium Chico Xavier sont les suivantes :

- Moins de 20% des incarnés seraient victorieux des engagements de leur réincarnation (ce qui ne signifie nullement que leur phase d'expiation ou de régénération sur la terre soit finie).
- Plus de 20% seraient en nette amélioration.
- Environ 25% se seraient imparfaitement améliorés.
- Plus de 35% seraient chargés de regrettables erreurs.

La même source signale que seulement moins de 5 esprits sur 1000 se désincarneraient sur terre de façon irrépréhensible, et pourraient donc se réincarner s'ils le désirent sur terre ou continuer leur progression dans des mondes plus évolués.

MEDIUMNITE ET RELIGION

On peut considérer la médiumnité comme la faculté psychophysique d'interagir, de servir d'intermédiaire avec les esprits.

Cette faculté d'interaction, nous la possédons tous, à des degrés divers et sous des formes multiples. La médiumnité est donc universelle, latente chez la plupart et patente chez un plus petit nombre (du moins actuellement).

Les facultés médiumniques peuvent être classées dans différents domaines, que de nombreux auteurs et scientifiques, ont étudiées et compilées.



Qualifiée de pathologie ou de grâce divine suivant les époques et les contrées, la médiumnité se doit d'être étudiée pour ce qu'elle est : une faculté psychophysiologique encore peu comprise par la science.

La médiumnité est neutre en elle-même, indépendante de la morale du médium et peut être utilisée au gré du libre arbitre de celui-ci. L'histoire est pleine de médiums qui ont porté l'amour dans le cœur des humains et d'autres qui ont semé la mort.

Adolf Hitler en est un exemple : né dans un village berceau de nombreux médiums, il possédait lui-même des facultés d'incorporation d'esprit d'après des témoignages et de nombreux signes, puis enténébré après quelques séances d'occultisme, il s'est cru investi d'une mission et il a commis ce que l'on sait. En 1955, la matérialisation de son esprit désincarné nous l'a montré face à ses victimes comme élément d'une justice en cours.

Comment les esprits se communiquent-ils au travers des médiums ?

Soit par incorporation, de la simple inspiration à l'incorporation totale lors d'une transe profonde en passant par l'écriture automatique, soit par décorporation.

Ces communications sont-elles toujours « vraies » ?

Les communications médiumniques sont sujettes aux limitations suivantes :

- les esprits élevés renseignent l'espèce humaine à l'aune de notre capacité de compréhension et de notre niveau d'élévation spirituelle.
- les esprits ne sont pas tous égaux en connaissance.
- les esprits ne sont pas égaux en élévation morale et de par leur libre arbitre qu'ils possèdent, comme nous, ils peuvent se faire passer pour d'autres esprits, ou même pour Dieu s'il leur est permis, et donner des messages illusoire ou mensongers, qui peuvent être difficilement décelables par des médiums novices ou sans la présence de médiums vérificateurs lors de la réception des messages.
- les médiums peuvent altérer, sciemment ou inconsciemment, les messages reçus.

Les révélations faites par les prophètes des temps anciens qui ont été élevées en dogme sont à recouper et depuis 150 ans de nombreux travaux essayent de compiler les dires des esprits à l'aune des nouvelles révélations, en se focalisant sur les esprits les plus élevés, permettant d'infirmer ou de confirmer, d'expliquer, d'apporter des éléments nouveaux aux anciennes révélations. Nombre de « prophètes » des religions se sont communiqués à nous depuis leur désincarnation, permettant eux-mêmes de juger de leur propos et de les rectifier si nécessaire.



Au dire de nombreux esprits qui semblent élevés, un des médiums passés semble s'élever au dessus des autres, de par son élévation spirituelle, son travail effectué et ses capacités.

Ce serait Jésus.

Les sources divergent sur de nombreux points à son sujet : certaines sources affirment qu'il se serait déjà incarné sur terre avant de s'appeler Jésus, d'autres sources le considèrent comme le premier esprit créé par Dieu, d'autres disent que grâce à lui nos prières peuvent de nouveau traverser la matière et être entendues du ciel qui nous était fermé depuis 6000 ansinvérifiable à mon niveau, nous entrons dans la croyance, hors de mon propos.

L'espèce humaine considère malheureusement certains médiums anciens comme les seuls dépositaires d'une vérité et ne semble pas admettre que les trans-communications ont toujours continué, et que les compiler, les analyser et les recouper est un devoir de l'intelligence humaine.

PROPHETIES/PROBABILITES

Ce que l'on nomme « prophéties » devrait plutôt être nommé « probabilités ».

De par notre libre arbitre, chacune de nos actions, de nos pensées, modifierait la probabilité du futur, même si certaines épreuves et expiations de par la loi de compensation ne peuvent être annihilées.

Les « images » vues par les médiums sont bien souvent des « images » parmi d'autres images possibles, des probabilités plus ou moins fortes, des pensées plus ou moins matérialisées.

Peut-on s'en remettre à l'astrologie pour prédire l'avenir ?

Il est indubitable que les corps célestes ont une influence physique, mais influence assez faible aux dires des esprits.

Y aura-t-il une fin du monde dès 2012 ?

Non, il n'y pas de fin du monde prévue pour 2012, juste une probabilité future de rééquilibrage énergétique, avec une faible possibilité de changement d'axe de la terre, pouvant générer un accroissement de séismes et d'éruptions volcaniques, au dire de nombreux médiums contemporains. Il est indéniable que des cataclysmes sismiques, associés à des catastrophes environnementales d'origine humaine, à la diffusion d'armes de destruction et à un effondrement économique pourraient provoquer une situation difficile. Mais de par notre libre arbitre, nous avons la possibilité de modifier l'avenir, vers le bien ou vers le mal, de nous détruire ou de créer un monde d'amour, tout devant évoluer.



QUELQUES PRINCIPES DE VIE POSSIBLES

Les esprits supérieurs énumèrent régulièrement différents principes qu'il faudrait appliquer pour notre avancement : amour, fraternité, pardon, travail, harmonie, charité (à ne pas confondre avec l'aumône).

Certains principes sembleraient nous desservir : oisiveté, cupidité, égoïsme, haine.

Nous aurions notre libre arbitre et notre avancement dépendrait de notre responsabilité personnelle, de par la loi d'action/réaction, seule véritable loi divine. Cette responsabilité est jaugée par l'intention et les moyens mis en œuvre, comptant plus que les résultats qui dépendent en partie de liens de causalité que nous ne connaissons pas.

Le but de notre existence serait d'évoluer et de se régénérer pour avancer spirituellement, et cette existence terrestre doit nous y aider, car pour conquérir une quelconque spiritualité divine il faut travailler à assainir la matérialité terrestre.

Incarnés sur terre, nous devons vivre ensemble et délimiter quelques principes et idéaux de vie commune, avec des éléments pratiques : tel est le but des propositions qui suivent.

LA FABLE DE L'ENFANT ET DES TROIS SOURDS

Je vous propose en interlude une courte fable, permettant de comprendre à quel niveau de perception et d'élévation spirituelle nous serions en tant qu'humains :

Un enfant, non sourd, et trois sourds sont réunis pour donner leur avis sur la musique :

Le premier sourd écrit : « Que la musique soit louée et qu'Amadeus Mozart, son plus fidèle représentant, soit vénéré ».

Le deuxième sourd écrit : « La musique est notre maître et Antonio Salieri en est l'interprète unique ».

Le troisième sourd écrit : « La musique ? Mais ça n'existe pas ; si la musique existait, je pourrais l'entendre avec mes oreilles ».

L'enfant sort de sa poche un bout de roseau qu'il a coupé et entaillé pour en faire une flûte, souffle dedans maladroitement, jouant une petite mélodie et quelques fausses notes, puis déclare : « Je ne connais pas les musiciens dont vous parlez, mais moi je suis un grand musicien, ma maman me le dit tout le temps ».

Qui mourra verra...



49 PROPOSITIONS POUR 2012

Mes 49 propositions sont personnelles, au conditionnel, et ne doivent nullement être considérées comme des idées dictées, imposées ou à imposer. Il ne serait y avoir sur terre de lois obligatoires, dites « religieuses », car le créateur n'impose rien et les lois que nous mettons en place ne sont que conjoncturelles, inhérentes à notre niveau d'élévation spirituelle, en vue de régler et gérer une vie matérielle, donc changeantes et renégociables continuellement.

GOVERNANCE ET INSTITUTIONS

En tant qu'êtres imparfaits, toute forme de gouvernance est imparfaite, mais nous devons tendre vers un idéal.

L'humain est imparfait car :

- Il est un esprit enfermé dans son corps, handicapé de ne pouvoir user de certains sens.
- Il ne semble pas être très élevé dans une gradation spirituelle, encore trop guidé par ses émotions et encore ignorant.

La question suivante a été posée à des esprits par l'intermédiaire de différents mediums (dont Karine Chateigner et Lamont Hamilton) :

Quel est le niveau moyen d'élévation spirituelle des esprits incarnés sur terre, sur une échelle de zéro à dix, dix étant le niveau le plus proche de l'intelligence suprême dont ils sont issus ?

- Deux sur dix sur une échelle inter-dimensionnelle (toutes dimensions confondues)
- Six sur dix sur une échelle intra-dimensionnelle (dans notre dimension).

Sujet à caution et vérification, car les réponses peuvent diverger suivant le niveau de connaissance et d'élévation des esprits. Mais si nous sommes effectivement au niveau « deux » dans notre élévation dans une gradation inter-dimensionnelle, alors nous ne sommes qu'en phase de préadolescence. Si nous sommes à « six » sur une échelle dans notre dimension, nous avons juste passé le stade médian pour véritablement rentrer dans le début d'une maturité.



Sommes-nous donc, en tant qu'êtres imparfaits, aptes à nous diriger nous-mêmes ?

Pas de façon optimale, pourtant la démocratie nous apprend la responsabilité et nous éloigne de la servitude, elle doit donc perdurer, même si la démocratie à elle seule ne peut être un gage de gouvernance éclairée et efficace.

Quid d'autres formes de gouvernement ?

Royauté : Instaurer une royauté est à proscrire, de par la loi de réincarnation. Même si un roi peut être un bon dirigeant, son fils peut être la réincarnation d'un être, bête, vil ou destructeur, que son éducation ne suffira pas à élever suffisamment pour sa charge. Les livres d'histoire témoignent que les gènes d'un grand homme ne suffisent pas à créer une grande progéniture.

Théocratie : Instaurer une quelconque théocratie serait vouloir renier notre libre arbitre et notre responsabilité et donc renier Dieu, car Dieu n'impose rien et ne juge pas, c'est nous qui nous jugeons nous mêmes. La seule théocratie qui existe est contenue dans la connaissance scientifique et la loi d'action/réaction, en aucun cas dans des lois humaines.

Spiritocratie : Instaurer une spiritocratie, c'est-à-dire laisser les esprits désincarnés nous gouverner ou nommer des dirigeants à notre place, comme ce fut le cas pour les premiers évêques et presbytres, est à proscrire, du fait de la difficulté de contrôle sur la nature des esprits se manifestant et sur notre non-responsabilisation qu'elle entraînerait. Un rôle de conseil pourrait être néanmoins envisagé.

Proposition n°1 : la démocratie doit perdurer malgré notre faible niveau d'élévation, mais elle doit :

- être à la fois représentative et directe donc remaniée dans ses institutions (Cf. propositions n° 5 et 31),
- être contrebalancée par des contre-pouvoirs (Cf. propositions n°2, 3 et 4)

Proposition n°2 : on pourrait envisager l'idée d'instaurer un conseil consultatif auprès des entités supérieures désincarnées ; conseil si possible supra-national, au niveau de l'ONU. Ce conseil aura pour missions suivantes :

- de compiler les révélations de l'au-delà faites par différents médiums, passés ou contemporains, d'en vérifier les modes de réception.
- de recouper, étudier et analyser les contenus.
- d'en tirer des propositions présentées à l'ONU pour la marche de l'humanité.

Proposition n°3 : on pourrait envisager l'idée d'instaurer un conseil d'approche et d'étude des autres entités incarnées (donc des extraterrestres), pour permettre d'officialiser nos contacts avec ces entités de façon ouverte et responsable pour nous faire respecter en tant que peuple intelligent et évolué, afin que nous puissions à terme rejoindre un conseil érigé entre certains peuples extra-terrestres, tel qu'il existerait au



dire d'esprits. Ce conseil devrait être chapoté par l'ONU. Une entre-aide pourrait être envisagée, s'ils le veulent et si nous le méritons.

Ainsi à terme, une communication tripartite entre humains, esprits désincarnés et extraterrestres (esprits incarnés ou non) serait mise en place, tel qu'elle semble exister dans des mondes de l'univers plus évolués que la terre.

Je tiens à préciser que ni les esprits désincarnés supérieurs, ni les extra-terrestres élevés ne désireraient nous diriger ou instaurer une exocratie : nous avons notre libre arbitre et devons être responsables de nos actes. Les extra-terrestres élevés auraient le principe de non ingérence et les esprits désincarnés supérieurs ne voudraient que nous montrer le chemin, mais ne le feront pas à notre place.

Proposition n°4 : on pourrait envisager au niveau national de mettre en place un nouveau conseil, au même niveau que le conseil constitutionnel qui s'occupe de la forme. Ce conseil serait consultatif, se basant sur des principes avalisés issus du conseil supra-national de l'Onu en relation avec les esprits désincarnés élevés (Cf. proposition n° 2). Ainsi au conseil constitutionnel, conseil des sages, répondrait le conseil des mystiques, aidant les représentants du peuple, première étape vers une complémentarité du dorisme et de l'ionisme (Cf. proposition n° 9).

Proposition n°5 : on pourrait envisager au niveau national, pour certaines élections, de modifier le mode de scrutin en instaurant le vote par note, soit pour élire des candidats, soit pour évaluer leurs actions suite à leurs mandats, une partie de leur rétribution pouvant être corrélée à cette notation.

Proposition n°6 : on pourrait envisager aux niveaux européen et national, si l'on désire une intégration plus forte avec une prise de décisions moins contraignante et moins couteuse:

- soit de supprimer l'assemblée européenne, les assemblées nationales siégeant aussi au niveau européen.
- soit de supprimer au niveau national une des deux assemblées.

Proposition n°7 : on pourrait envisager que les personnes n'ayant pas la nationalité française, mais résidents en France, pourraient élire des représentants consultatifs ou pourraient participer à certains scrutins pour lesquels ils ont un devoir, donc un droit (Cf. proposition n°31), corrélativement à une réciprocité des pays des résidents.

Proposition n°8 : on pourrait envisager l'idée de rendre le vote obligatoire, sauf avis médical contraire, afin de nous responsabiliser davantage. Les votes nuls ou blancs seraient aussi pris en compte dans le pourcentage final et comptabilisés pour les votes futurs.

Proposition n°9 : on pourrait envisager pour les représentants du peuple et les membres des conseils une parité homme/femme, ainsi dorisme et ionisme, yin et yang, se complétant également au sein des institutions dirigeantes (Cf. proposition n° 4).



Proposition n°10 : on pourrait envisager d'instaurer une collégialité de décisions dans toutes les institutions gouvernementales ou judiciaires pour ne pas laisser un homme seul gouverner.

Proposition n°11 : on pourrait envisager pour les représentants élus des assemblées, de les soumettre à des examens pour pouvoir se présenter et de limiter le cumul des mandats.

FONCTION PRESIDENTIELLE

Le président ne doit être ni un monarque, ni un dictateur, car personne sur terre n'est assez intelligent ou élevé pour diriger les autres, moi le premier.

Le président se doit d'être un catalyseur, un synthétiseur entre le peuple, ses représentants élus, les différentes institutions, les représentants des autres nations et les deux conseils onusiens. Pour être un bon président, il faut accepter la contradiction, ne jamais se croire infaillible, faire preuve d'abnégation personnelle et admettre que l'on ne peut soit même représenter et gouverner tout un peuple.

Le président doit-il continuer à être élu au suffrage universel ?

Oui, mais son rôle devra être minoré : une bonne gouvernance se doit d'être collégiale, même si les responsabilités ne peuvent être diluées.

Proposition n°12 : on pourrait envisager de minorer le rôle du président tout en renforçant sa crédibilité :

- Le président, une fois par an, devrait passer devant une commission médicale indépendante pour juger de ses facultés et de ses aptitudes à gouverner.
- La gouvernance d'un pays étant une mission, elle doit être décorrélée de la notion d'argent et donc le président de la république française devrait être rémunéré au salaire médian de ses concitoyens.
- La fonction présidentielle n'étant pas une monarchie, les photos du président dans les mairies pourraient être supprimées.



MACROECONOMIE

Quelle est la finalité de l'économie ?

L'économie se doit d'être un outil d'aide au confort matériel, nécessaire pour notre élévation spirituelle, le but de notre existence étant d'acquérir des biens spirituels, non des biens matériels.

Comment accéder à ce confort matériel ?

Dans l'au-delà on s'imagine souvent une oisiveté, alors qu'il n'en est rien, tout est travail des esprits pour établir une harmonie et aider au travail de chacun.

Sur terre, la vie est aussi une école, un moyen de perfectionnement, notamment par le travail, qui instaure l'équité.

C'est donc l'équité qu'il faut rechercher et le travail qu'il faut encourager et rémunérer en priorité. Travail réparti équitablement et rémunéré équitablement.

Travail ne veut pas dire pour autant esclavagisme, car le repos est nécessaire à l'âme pour se ressourcer et notre technologie doit nous y aider.

Pour que l'homme tire la substance principale de ses revenus de son travail, il faut aider à instaurer un cadre économique propice, en donnant à chacun les moyens de travailler, de vivre correctement de ses revenus pour pouvoir être matériellement dans un minimum de confort.

Malheureusement la rente, l'aumône et les gains des jeux de hasard dévalorisent le travail, amenant cupidité et oisiveté. Quand l'aumône, la rente et les gains des jeux de hasard seront minimisés, alors un grand pas aura été franchi, car paresseux sont ceux qui vivent du travail des autres.

Le capitalisme permet-il cette équité ?

Le capitalisme en tant que système ne cherche qu'à maximiser l'utilité et la rente, et ses agents ne sont que des subordonnés au système, alors que l'humain doit être la pierre angulaire du système, le capitalisme doit donc être remanié. Les fonctions du capital, du marché et de la monnaie doivent être questionnées et repensées.

Quels sont les déséquilibres macro économiques ?

Le monde est interdépendant économiquement, mais déséquilibré. La mondialisation nous a rendu tous débiteurs et créanciers les uns des autres par les déséquilibres générés par l'égoïsme, l'oisiveté et la cupidité, auto-alimentés par le système actuel :



- Demande de rentabilité des actifs financiers supérieure à la croissance potentielle, générant aussi un déséquilibre des revenus alloués par les entreprises aux actionnaires au détriment des salariés, aggravée par l'excès d'offre de travail, obligeant à des politiques monétaires et budgétaires expansionnistes génératrices de bulles et de mauvaise allocation de l'épargne.
- Excès de dépenses, donc d'endettement, de certains agents ou pays face à l'excès d'épargne d'autres pays, créant un déséquilibre, maintenu par des taux de change réels non représentatifs des économies.

Cette interdépendance peut être bénéfique pour qu'une entraide se fasse jour, pour qu'une responsabilisation collective sur les maux de chacun, et individuelle sur les maux collectifs, prenne racine dans la conscience humaine.

Quelles pistes sont à explorer pour remanier le système actuel ?

- Redistribution des revenus : méthode pratiquée et préconisée par tous.
- Minimisation de la rente et redistribution partielle du capital, car un système de rente conduit économiquement et socialement à des catastrophes (proposition n°13 et 20).
- Redéploiement du capitalisme (proposition n°14).
- Minimisation du rôle du marché comme faiseur de prix (proposition n°18 et 19).
- Réforme monétaire et diminution du rôle de la monnaie comme seul moyen d'échange avec instauration de moyens de paiement d'impôts autres que numéraire (propositions n°17, 24, 26, 29 et 30).
- Partage du travail (proposition n° 15).

Mes propositions macroéconomique, non conventionnelles, préludes à d'autres modifications futures, à prendre au niveau mondial :

Proposition n°13 : on pourrait envisager de minimiser le rôle du capitalisme en favorisant fiscalement les revenus du travail sur ceux du capital, et de taxer partiellement le capital, notamment en adossant une faible partie du remboursement des dettes nationales européennes actuelles sur ce capital (5% ?).

J'entends déjà des voix s'élever sur la possible iniquité d'une redistribution partielle, même faible, du capital : Mais avons-nous mérité tout l'argent que l'on a reçu ? Savons-nous par quels moyens nos ancêtres ont acquis les biens que l'on nous a légués ? Si votre enfant n'a pas de travail et ne peut acquérir un bien, le déshériterez-vous parce qu'il n'a pas de travail ?

L'équité impose de favoriser les fourmis sur les cigales, mais si le système ne permet pas à chacun d'avoir des revenus issus de son travail, alors d'autres mesures s'imposent.



Proposition n°14 : on pourrait envisager de redéployer le capital en élargissant la base de l'actionnariat : par exemple, en donnant à chacun, à sa naissance, soit des parts d'actions nationalisées, soit de verser une partie des salaires sous forme d'actions, etc...permettant de responsabiliser chaque citoyen sur ces devoirs vis-à-vis de son capital. Ce capital donné se fera sur des biens cessibles, d'où la nécessité de redéfinir les biens qui peuvent être vendus, donnés ou transmis.

Proposition n°15 : on pourrait envisager de redistribuer le temps de travail : lors de périodes de fort chômage, sans croissance, ne pourrait-on pas mettre en place des périodes sabbatiques, sur la base du volontariat, pour certains qui ont un emploi à vie pour permettre à d'autres de travailler ? Si vous aviez deux fils et qu'un travail pour deux, ne permettriez-vous pas aux deux de travailler alternativement ?

Proposition n°16 : on pourrait envisager de diriger l'épargne vers des investissements productifs ou nécessaires à l'humain, géographiquement et sectoriellement, de façon dirigée ou incitative, pour contrebalancer la spécialisation productive et favoriser l'essor de toutes les régions du monde. Les savoir-faire agricoles, industriels, technologiques, médicaux... se doivent d'être mondiaux et répartis de façon équitable.

Dans cette optique, un programme mondial énergétique et alimentaire est une priorité (Cf. proposition n°19).

Proposition n°17 : on pourrait envisager de mettre en place des mécanismes communs mondiaux de parité de change et d'intérêts corrigeant les politiques monétaires trop expansionnistes dans certains pays et l'accumulation de réserves de change dans d'autres pays.

Proposition n° 18 : on pourrait envisager dans un premier temps de minimiser le rôle du marché :

- en lissant les écarts de cours de certaines matières premières vitales (dont agricoles),
- en interdisant des prises de position abusives sur les marchés de ces produits et en mettant en place des mécanismes d'autorégulation à la baisse ou à la hausse pour éviter une spéculation déséquilibrant les marchés.
- en diminuant la règle de la « fair value ».

Proposition n°19 : on pourrait envisager à terme, de supprimer le marché pour les denrées alimentaires de base, dont la production et la distribution seraient gérés par un organisme mondial qui prendrait en compte de façon globale et spécifique les besoins, en privilégiant les cultures vivrières et en décorrélant si nécessaire prix de production et prix de vente.

Proposition n°20 : on pourrait envisager de supprimer les gains de jeux d'argent ou du moins les plafonner. Les gains des jeux d'argent sont inéquitables et dévalorisent le travail.



UNION EUROPENNE ET ZONE EURO

Quelles erreurs nous ont menées à la crise économique européenne actuelle ?

1. Nous avons éludé le fait qu'une zone monétaire peut ne pas être optimale, créant une hétérogénéité accrue par la spécialisation productive de chaque pays exploitant ses avantages comparatifs.
2. Nous avons abandonné le principe d'avoir des équilibres de balances extérieures nationales, ce qui a permis à des agents privés ou publics de s'endetter à des taux bas, sans politique budgétaire restrictive, et sans que ces endettements soient productifs, conduisant à la crise d'endettement et de solvabilité actuelle.
3. Nous avons oublié que certains pays ayant des productivités moindres que d'autres doivent soit avoir une flexibilité salariale soit une dépréciation de leur monnaie.
4. Nous avons omis l'idée que sans mobilité intracommunautaire, bridée par l'absence de langue commune, de diplômes communs et de marché du travail fluide, il était difficile de réaliser des Etats Unis d'Europe.
5. Nous nous sommes cru des rentiers, en laissant d'autres pays travailler à notre place, sans nous apercevoir que nous mangions nos revenus et bientôt notre capital, et que les créanciers d'hier devenaient les débiteurs d'aujourd'hui.

Quid de l'avenir ?

Qui des créanciers ou des débiteurs des dettes souveraines devront payer ? Eclatement ou renforcement de l'union européenne ? Europe future contrée sous-développée ou homogénéisation mondiale des niveaux de vie ?

Les liens de causalités sont trop complexes pour se permettre de faire des supputations, et encore moins de la divination, mais le choix politique est simple : soit un fédéralisme accru, soit un éclatement de la zone euro et les deux solutions ont des arguments économiques en leur faveur.

Si l'union européenne disparaît (ou du moins la zone euro), elle disparaîtra par la démocratie, car l'union européenne ne pourra renier le droit à un pays à quitter démocratiquement la zone euro ou l'union. S'opposer à ce qu'un pays veuille sortir de l'euro ou de l'union européenne serait nier ses fondements et reconnaître que nous ne sommes pas aptes à nous diriger nous-mêmes.

Un mariage sans divorce possible peut très vite devenir une prison si les partenaires ne s'entendent plus et n'ont plus d'équité entre eux.



Pour maintenir le mariage et éviter le divorce, toutes les parties vont devoir faire des efforts, car toute union génère des droits mais aussi des devoirs.

Quel que soit le choix économique, il va falloir être à la fois économe et généreux et s'interroger personnellement sur les questions suivantes :

Faut-il aider son voisin endetté ?

Faut-il demander à ses voisins les fourmis de supporter nos propres dettes de cigale ?

Quelles peuvent être les mesures prises pour sortir de ce dilemme actuel ?

- mesures monétaires pour influencer sur la masse monétaire, les taux et la valeur de l'euro.
- mesures budgétaires d'investissement et mesures fiscales pour une meilleure allocation de l'épargne. (propositions n°21 et 22)
- mesures sociales et organisationnelles (propositions n°23, 26, 27 et 28)

Proposition n°21 : on pourrait envisager une meilleure allocation budgétaire en diminuant les dépenses de fonctionnement et en augmentant les budgets de recherche et d'éducation. Pour ce faire, on pourrait émettre un impôt remboursable européen sur la recherche et l'innovation, notamment pour instaurer une politique d'énergie à bas coût. Cet impôt pourrait être converti en parts sociales ou remboursable, si des bénéfices futurs sont réalisés.

Proposition n°22 : on pourrait envisager une meilleure politique fiscale, à la fois par une harmonisation et une hétérogénéisation des politiques européennes, suivant les besoins, pour éviter l'optimisation fiscale des personnes morales et pour favoriser l'allocation des fonds vers des secteurs productifs et nécessaires à long terme, sectoriellement et géographiquement, au détriment des investissements non productifs ou créateurs de bulles.

Proposition n°23 : on pourrait envisager de favoriser la mobilité géographique des travailleurs européens, par des mesures incitatives pour rediriger l'offre conjoncturelle de travail vers la demande. Des cours de langues généralisés et des formations pourraient être subventionnés pour aider cette mobilité intra-communautaire. Dans cette optique de mobilité nécessaire, une fluidité du marché de l'immobilier est à promouvoir.

ECONOMIE FRANCAISE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Je vous propose quelques pistes très concrètes pour améliorer l'équité :

Proposition n° 24 : on pourrait envisager à terme, du fait de la diminution possible de la dépense publique, au vu de notre niveau d'endettement, une mutualisation de



certaines tâches qui ne pourront plus être prises en charge par l'Etat ou les collectivités, faute de moyens.

Ces tâches pourraient être prises en charge, soit par le secteur privé, soit par le bénévolat, soit par un impôt sous forme « temporel » (Cf. proposition n°26).

Proposition n° 25 : on pourrait envisager d'établir un barème progressif de TVA sur les denrées alimentaires corrélativement aux revenus des foyers :

Si la part des dépenses alimentaires est d'environ 15% par foyer, elle est de 10% pour le quintile des plus riches et 20% pour le quintile des plus pauvres. Pour uniformiser ce taux, nous pourrions diminuer la TVA sur les produits alimentaires pour les plus pauvres et la renforcer pour les plus riches, en redonnant à posteriori des bons alimentaires spécifiques (mais pas de numéraire) aux ménages les plus pauvres sur le trop plein de TVA qu'ils ont payé.

Proposition n°26 : on pourrait envisager un paiement possible pour partie des impôts sous forme de temps à donner à la collectivité en lieu et place de numéraire, pour tous les citoyens.

Proposition n°27 : on pourrait envisager de réserver certaines tâches à tous les nouveaux entrants sur le marché du travail, pendant une période donnée, pour palier le chômage des jeunes et pour permettre une équité, ce système pouvant être considéré comme un rite d'initiation commun par le travail, renforçant l'idée d'égalité face à des tâches dites « ingrates ».

Proposition n°28 : on pourrait envisager une harmonisation des différents contrats de travail et statuts des travailleurs qui provoquent des situations d'iniquité flagrante entre des salariés en contrats précaires et d'autres. De plus, le statut de cadre a-t-il encore sa raison d'être ?

Proposition n°29 : on pourrait envisager de réfléchir à la légalisation d'un système de troc temporel, permettant de s'échanger des services sur la base d'une réciprocité de temps donné, moyennant le paiement uniquement d'assurance à un organisme étatique, sans versement de salaires.

Proposition n°30 : on pourrait envisager de renforcer la politique de droit au logement mais en la subordonnant à un devoir. Chaque personne mérite le droit d'avoir un toit, mais chaque droit étant corrélé à un devoir, les personnes sans ressources ou insolubles pourraient, en échange d'un logement dont elles ne peuvent payer un loyer, donner du temps à la collectivité pour effectuer des travaux au prorata des taux horaires en vigueur corrélés au prix de leur loyer.

Proposition n°31 : on pourrait envisager d'instaurer une part de démocratie fiscale directe, en donnant aux citoyens le choix de la destination d'un faible pourcentage (par exemple 5 %) de leurs impôts entre différents choix possibles sur des projets spécifiques : éducation, défense, recherche...



EDUCATION

Faire avancer la connaissance est un devoir, donc éduquer est une priorité mais arrêter l'éducation à l'adolescence est trompeur car toute la vie est une école.

L'école ne doit pas seulement apprendre un métier, mais se doit de donner des moyens pour que chacun puisse user de son intelligence, de sa liberté pour agir, travailler et grandir.

Proposition n°32 : on pourrait envisager de réformer le contenu de l'enseignement :

- En plus des matières habituelles, la patience, la concentration et la méditation pourraient être enseignés de façon théorique et pratique. Notre monde actuel et les nouvelles technologies favorisent la distraction, bien souvent préjudiciable, au détriment de la concentration.
- Une approche d'évaluation sur les moyens, non sur les résultats, est à favoriser.
- L'éducation de la science de l'âme, des phénomènes médiumniques et l'étude des communications reçues, élevées en dogme ou non, pourraient être enseignées de façon théorique et scientifique. Enseigner ces lois permettrait de faire face à l'obscurantisme religieux, en posant des jalons scientifiques quant à la relation à l'au-delà.
- Pour ce qui est de la pratique médiumnique, la plus grande prudence est demandée et son enseignement ne peut être donné à tous. Si des écoles peuvent se faire jour, pour faire écho aux écoles antiques de médiums comme celles de Samuel et d'Elie, des facultés morales sont aussi nécessaires.

Proposition n°33 : on pourrait envisager de modifier les rythmes d'éducation :

- Inflexion du rythme scolaire journalier pour se caler sur les cycles physiologiques des élèves étudiés par les spécialistes.
- Réforme de l'éducation sur une vie complète, avec une possibilité de phases d'éducation morcelées. Si certains n'ont pu apprendre jeunes, ils le pourront avec un peu plus de maturité.
- L'apprentissage pourrait ne pas être réservé à certains travaux manuels, mais élargi à des études « intellectuelles » (Cf. proposition n°27).

Proposition n°34 : on pourrait envisager de réformer le professorat :

- Les meilleurs professeurs enseignent souvent dans les meilleurs facultés ou lycées, alors que les novices sont obligés de passer par des établissements « difficiles » : ne pas réserver l'élite du professorat uniquement aux futurs élites, mais faire en sorte que les enseignants professent dans tous types d'établissements, de façon récurrente.
- La partie de l'imposition « temporelle » (Cf. proposition n° 26) pourrait être payée par des cours donnés par des retraités aux écoliers pour réduire la distance inter-générationnelle et transmettre des savoirs.



JUSTICE

Faut-il juger ?

Il faut toujours éviter de juger son prochain, car nous n'avons pas tous nos sens pour le faire, et personne n'est sur cette terre sans tâche. Si nous l'étions, nous serions dans d'autres mondes.

Les coupables se jugeront eux mêmes et passeront par ce qu'ils ont fait subir aux autres, de par la loi d'action/réaction. Nous avons pourtant le devoir d'empêcher que des crimes et délits soient commis ; ne rien faire nous rendrait aussi responsable.

La justice humaine n'est donc pas une véritable justice, car en tant qu'êtres imparfaits, nos lois ne peuvent être qu'imparfaites et perfectibles et nos juges n'ont que des informations parcellaires. Le but de la justice humaine est d'isoler les coupables de délits et de crimes et de les aider, de les rééduquer, car là où il y a le plus d'ombre, là manque le plus de lumière.

Faut-il réinstaurer la peine de mort ?

Non, l'interdiction de la peine de mort est à maintenir, mais les criminels doivent être isolés pour permettre qu'ils commencent leur travail de régénération.

Proposition n°35 : on pourrait envisager que l'internement des criminels soit aussi considéré comme un période de régénération. Des professeurs devraient leur donner des cours pour leur apprendre ce qu'ils n'ont pas appris ou compris afin qu'ils aient une seconde chance et qu'ils soient éduqués là où ils ont péché. Que ceux sans formation en acquièrent une, que ceux sans goût du travail le développent; que ceux qui ont causé des préjudices essayent de faire réparation aux victimes directement, avec des remises de peine suivant leurs avancées. Il faut ouvrir au criminel le plus endurci la voie de la rédemption. De même pour les victimes, des aides psychologiques et une prise en charge sur le long terme devraient être de rigueur.

Proposition n°36 : on pourrait envisager de moduler certaines amendes en fonction du revenu des contrevenants, car des amendes forfaitaires ne sont point dissuasives pour les plus riches.



CORPS HUMAIN ET SANTE

- Notre corps ne nous appartient pas, ce n'est qu'un prêt pour nous aider à nous régénérer. Comme tout prêt, il faut en prendre soin et prévenir les abus que nous lui faisons subir.
- Nous sommes tous des handicapés, car nous n'avons pas tous nos sens, emprisonnés que nous sommes dans notre corps dans cette phase d'évolution se caractérisant par une involution de certains sens, notre mémoire du passé étant momentanément inaccessible.

Proposition n°37 : on pourrait envisager de développer la médecine magnétique, de pair avec la médecine traditionnelle et génique.

Proposition n°38 : on pourrait envisager de promouvoir la prévention, alors que tous les efforts se tournent encore vers le soin curatif. Des médecins pourraient régulièrement enseigner à l'école ou dans les entreprises. Des politiques publiques de prophylaxie sont à favoriser.

Faut-il légaliser les drogues ?

Non, leur légalisation est à proscrire. Une mise en garde éducative est nécessaire sur la prise de narcotiques qui altèrent la structure entre corps physique et corps spirituel en libérant souvent des images destructives d'anciennes vies qui désorganisent notre conscience, tout en permettant à des esprits désincarnés de s'infiltrer dans nos pensées de façon prégnante, établissant des fixations dans la structure psychique, préparant le terrain pour des conditions de possessions futures.

Faut-il légaliser l'euthanasie ?

Un débat doit avoir lieu, même si personnellement je serais plutôt contre, car l'euthanasie perturbe des processus de rédemption par la souffrance qui sont nécessaires à l'esprit.

Du clonage :

La génétique naissante va-t-elle nous permettre de cloner des corps physiques ? Peut-être, mais elle ne permettra pas de cloner des corps spirituels. Certains éléments humains n'existent que grâce à l'esprit, par l'intermédiaire du corps psychosomatique, qui donne des ordres, même si une certaine forme d'intelligence issue du cerveau lui-même pourrait être clonée, mais avec un affaiblissement de la force vitale. Des esprits nous citent l'exemple d'une race extra-terrestre issue uniquement de son propre



clonage, sans âme incarnée, avec un niveau d'intelligence élevée, mais dénuée totalement d'émotions et d'amour : l'exemple à ne pas suivre.

Des questions restent en suspens :

Sans incarnation d'esprit, pourra-t-on encore appeler les corps clonés des « hommes » si leur clonage est possible?

Un esprit qui a son libre arbitre pourra-t-il malgré tout s'incarner dans un corps cloné ?

RITES D'INITIATION

Nous, humains, sommes tous frères, car tous purs esprits en phase d'incarnation sur la Terre.

Pourtant, nous pouvons être des étrangers vis-à-vis les uns des autres si nous n'avons pas les mêmes rites d'initiation, car anthropologiquement, toute société, toute communauté se fonde et se soude sur des rites d'initiation communs.

La France peut-elle être encore considérée comme un Etat-Nation ou comme une communauté ?

Depuis quelques décennies, des rites se sont dissous :

Fin du service militaire obligatoire, diversification des chaînes télévisuelles et émiettement des audiences, chômage massif supprimant le rite du travail, pratiques religieuses abandonnées ou devenues trop diverses.

Au vu des rites divergents actuels, il semblerait difficile d'échapper à un communautarisme et à la fin de l'idée d'Etat-Nation. C'est ici que l'entrée dans un nouveau paradigme est nécessaire pour transcender les divergences actuelles émanant des concepts, dogmes et postulats qui nous gouvernent encore. Aborder la spiritualité comme une science, hors de toute religion, étudier les phénomènes médiumniques permettront d'insuffler à l'humanité l'idée d'appartenance et de liens dans une même communauté.

Accepter cette vision implique de reconnaître notre ignorance et nos contradictions.

Comme l'humanité est encore loin de l'accepter et que rien dans ce domaine ne s'impose, je propose d'autres pistes non spirituelles que chacun fera siennes, pour réinstaurer des rites d'initiation communs à l'échelon désiré.

Proposition n°39 : on pourrait envisager, si l'on veut donner un sentiment d'appartenance, d'insuffler des rites communs :

- un service civil, de courte durée, dans différents domaines au choix des citoyens, effectué en partie dans un autre pays de l'union, alliant civisme et apprentissage de la vie en communauté.



- la télévision étant un rite d'initiation important, une chaîne transnationale européenne avec des programmes originaux paneuropéens pourrait être mise en place, de même pour la radio.

Proposition n°40 : on pourrait envisager d'instaurer une semaine d'échange et de mise en condition dans la vie d'autrui, de ceux que nous sommes amenés à juger, noter ou servir, de façon descendante ou ascendante.

Pour aider chacun à comprendre l'autre, chacun devrait prendre la place d'un autre, de façon préventive ou curative pour le comprendre : chaque dirigeant de centrale nucléaire pourrait passer une journée en tant que « jumper », chaque juge pourrait passer une semaine en prison, chaque cigarettier une semaine dans un service de cancéreux du poumon, chaque criminel une semaine avec des victimes...

Les questionnements suivants seront à approfondir :

Avant de considérer chacun comme son frère, des passerelles entre peuples pourront-elles être envisagées ?

L'idée d'Etat-nation doit-elle être abandonnée ? La France doit-elle perdurer ou disparaître ?

Pourra-t-on un jour choisir sa nationalité à la majorité ?

L'homme développera-t-il enfin un jour des facultés télépathiques de communications, comme chez certains peuples extra-terrestres, annihilant les langues actuelles ?

Devra-t-on considérer les autres êtres incarnés « extra-terrestres » comme des frères ?

Quid de mesures discriminatoires positives ?

Des voix prônent l'instauration de lois discriminatoires positives en faveur de personnes « issues de l'immigration », donc des lois dépendant de l'origine des personnes. Idées que je rejette pour les trois raisons suivantes :

- dans une optique réincarnationniste, nous sommes tous frères, le corps n'est qu'un habit temporaire et la lignée de sang qu'une lignée matérielle, qui ne prend pas en compte le corps spirituel.
- anthropologiquement ce sont des rites d'initiation communs qui soudent une communauté, non pas l'origine de ses membres.
- en privilégiant la lignée de sang, rien n'empêcherait des personnes ayant des gènes majoritairement « européens » donc un génome en partie néanderthalien, de réclamer des droits fiscaux et culturels spécifiques, comme en ont obtenu les amérindiens aux Etats Unis, générant ainsi des conséquences opposées à celles recherchées.

Rechercher une égalité ou une inégalité dans le corps physique conduira toujours à des impasses.



FAMILLE ET SEXUALITE

Quel est le rôle de la famille ?

La famille, de par les liens d'amour qui s'y tissent, entre souvent (mais pas toujours) des membres ayant des vies passées chargées d'antagonisme, est un creuset permettant d'annihiler leurs dettes passées par cet amour nouveau qu'ils se portent les uns les autres.

Son rôle principal est d'accueillir les nouveaux esprits incarnés dans un foyer d'amour pour les éduquer et les aider. L'union entre un homme et une femme est la base du lien familial, car elle met sur un plan d'égalité deux esprits et permet la procréation.

De cet enfantement naît des devoirs supplémentaires, donc des droits supplémentaires.

Il en résulte aussi que le sexe ne doit pas être un vice mais un acte d'amour et il est préférable d'utiliser un moyen contraceptif plutôt que d'avoir recours à l'avortement pour les raisons invoquées ci-dessus.

Quelles unions légaliser et sous quelles formes ?

La base de l'union doit être l'amour que se porte deux êtres et cette union ne peut être que civile. Nous sommes enclins à nous lier avec ceux qui sont sur le même état vibratoire que nous, mais rester avec quelqu'un vibratoirement inférieur peut être une épreuve et un geste d'amour. Nous avons notre libre arbitre et il ne faut nullement imposer des unions.

Proposition n°41 : on pourrait envisager d'instaurer plusieurs étapes au mariage suivant les devoirs de chaque couple et sa durée, notamment l'enfantement qui amène automatiquement d'autres devoirs donc d'autres droits maritaux, fiscaux et patrimoniaux. Le questionnement sur des unions à durée déterminée pourrait être envisagé.

Le mariage homosexuel doit-il être légalisé ?

Le moteur de nos relations doit être basé sur l'amour, et le sexe n'en est qu'une expression parmi d'autres, l'homosexualité étant bien souvent le reliquat d'une vie antérieure passée dans un corps du sexe opposé, l'esprit n'ayant pas trouvé un réajustement dans son nouveau corps. Le sexe se devant d'être en priorité le sanctuaire de la procréation, une union sans progéniture ne pourrait avoir les mêmes droits qu'une union avec progéniture, qu'elle soit homosexuelle ou hétérosexuelle, donc le problème du mariage homosexuel n'en est pas un dans son questionnement actuel.



Egalité homme/femme :

Les esprits s'incarnent dans des corps d'hommes et de femmes suivant les épreuves recherchées, donc l'homme et la femme sont égaux en tant qu'esprits, même si ils sont différents corporellement. Un esprit incarné dans un corps de femme acquiert souvent plus de biens spirituels que dans un corps d'homme, de par sa fonction et ses épreuves. De par leur différence corporelle, il est illusoire de vouloir rechercher à tout prix une égalité de fonction entre les hommes et les femmes, sauf pour la gouvernance (Cf. proposition n°9) même si évidemment, à fonctions égales, droits égaux.

NATURE ET ECOLOGIE

De même que notre corps ne nous appartient pas, la terre ne nous appartient pas, donc respectons la comme tout prêt qui nous est fait.

On pourrait rétorquer que la nature n'est que matière et en tant que purs esprits, nous n'avons pas à la respecter plus que ça ; pourtant il faut la respecter car nous y reviendrons sûrement dans d'autres vies et nous avons une responsabilité envers les autres esprits qui y habitent où y habiteront.

Donc tout abus est à proscrire : abus de pesticides, de gaz à effet de serre, de phtalates, etc... qui engendrent des situations de pollution ou cassures dans les chaînes alimentaires de façon souvent irréversibles.

Quelles menaces majeures sont à anticiper ?

Macro-écologiquement l'espèce humaine est prise entre deux feux : d'un côté le niveau de Co2 qui s'élève de façon dangereuse, de l'autre les menaces récurrentes d'accident nucléaire, notamment à cause des fortes probabilités d'accroissement possible des séismes et raz de marée.

Face à ce défi énergétique, nombre de communications d'esprits nous incitent à travailler sur la fusion nucléaire plutôt que sur la fission.

Pour rappel, le nucléaire actuel dérive de la technologie de la fission et non de la fusion.

Proposition n°42 : on pourrait envisager d'investir massivement dans la recherche sur la fusion nucléaire, et dans l'attente d'avancées dans ce domaine, investir massivement dans des énergies sans risque majeur de destruction, pour réduire le niveau de Co2 dans l'atmosphère.

Proposition n°43 : on pourrait envisager de prévoir dès maintenant des scénarios techniques de sortie rapide du nucléaire à l'échelle mondiale, pour prévenir les



possibles changements dévastateurs de l'écorce terrestre. Refuser de prévoir le pire est irresponsable.

Proposition n°44 : on pourrait envisager de mettre toutes les installations nucléaires mondiales sous la houlette de l'ONU, donc que les pays renoncent à la propriété nationale de leurs installations (mais gardent la propriété du sol), avec en échange une gérance et une maintenance effectuée par un organisme mondial.

Proposition n°45 : on pourrait envisager de continuer à promouvoir l'agriculture biologique ou du moins d'éviter les abus de pesticides, générateurs de dysfonctionnements. Quant aux organismes génétiquement modifiés, il faudra séparer le grain de l'ivraie, notamment en écartant les plants générant des déséquilibres dans la chaîne alimentaire et la biodiversité, tout en s'interrogeant sur la bio-fortification.

ART, CULTURE ET HARMONIE

L'art se devant d'être l'expression de l'esprit, il doit être encouragé et favorisé, en intégrant la notion d'harmonie dans nos actions et réalisations, et en évitant de se focaliser uniquement sur l'utilitarisme.

Proposition n°46 : on pourrait envisager que chaque construction puisse être le travail de plusieurs corps : artistes, financiers et techniciens permettant d'allier le beau et le fonctionnel.

Proposition n°47 : on pourrait envisager de ne pas enfermer l'art dans les musées et de réinstaurer des projets d'œuvres d'art monumentales dans toutes les communes, à ciel ouvert (le dernier projet de ce genre remontant aux monuments aux morts de la première guerre mondiale), dont le financement pourrait être pris en charge par des lois fiscales d'exonération pour les mécènes.

Proposition n°48 : on pourrait aussi envisager de nettoyer les interférences visuelles de notre quotidien, notamment nettoyer tous les tags (mais pas les graffs artistiques) qui ne sont que des brouillons égoïstes et vont à l'encontre de l'idée d'harmonie et diminuer la pression publicitaire visuelle.

Proposition n°49 : on pourrait envisager de permettre à chacun de se réaliser dans l'apprentissage d'une technique et la création d'une œuvre artistique, en solo ou en commun (Cf. proposition n°47), par l'intermédiaire de tuteurs artistiques, car l'art est bien souvent l'antichambre de l'inspiration de l'au-delà.



CONCLUSION

Je vous remercie de votre temps passé à la lecture de ce programme.

J'espère que mes idées et mes propositions ne heurteront ni ne blesseront personne.

Mon but n'est pas de vous faire croire mais de vous faire comprendre et je n'impose rien, ce programme étant soumis à votre conscience et à votre libre arbitre.

Mon message est un message d'espoir et de consolation malgré la mort physique et les épreuves, car notre vie terrestre est une opportunité et un don pour avancer spirituellement.

Donner un poisson à quelqu'un qui a faim c'est bien, mais donner une canne à pêche c'est encore mieux; une canne à la fois matérielle et spirituelle, pour que chacun puisse avancer par lui-même sur les deux plans.

Pour contrebalancer notre matérialisme nihiliste, réveillons notre spiritualité enfouie et refoulée, éclairée maintenant par la science, hors de tout dogme, qui amènera un nouvel élan, une élévation pour tous, une équité, une solidarité accrue entre humains, une gouvernance éclairée et une matérialité abordée en tant que moyen, mais non comme un but ultime.

*La spiritualité est notre route,
la matérialité est notre véhicule,
et l'amour l'essence de notre vie*



SOURCES

« *Cherchez en lisant, vos trouverez en méditant* » *Jean de la Croix*

Bien que ce programme soit personnel, et que je prenne l'entière responsabilité de mes propos, je ne me considère que comme un passeur ; les bonnes idées venant d'autres êtres plus élevés que moi.

De multiples sources m'ont inspiré. Je ne veux pas que l'on croit que les personnes dont je cite les publications puissent endosser mon programme, puisqu'il a été préparé et écrit dans l'intimité la plus totale, sans en référer, ni demander conseil à aucune des personnes citées, si elles sont toujours en vie.

Certaines sources m'ont été données verbalement par différents intermédiaires, donc n'ont pas été éditées et ne sont pas mentionnées.

D'autres sources ont fait l'objet de publications. Ce sont des travaux scientifiques, philosophiques, sociologiques, politiques ou des « révélations faites par des médiums », dont voici une liste non exhaustive, classée par types de sources, certaines sources pouvant se classer dans différentes catégories.

De plus, pour rendre à César ce qui lui appartient, j'ai indiqué entre parenthèses quatre propositions associées aux personnes dont les écrits ont influé directement sur mes propositions.

- des travaux scientifiques, notamment ceux de : **Pierre et Marie Curie (Prix Nobel), William Crookes, Raymond Moody, Ian Stevenson, Alfred Wallace, Camille Flammarion, Sergio Felipe de Oliveira, Gustave Geley, Eugène Osty, Marlene Nobre, Carlos Roberto de Oliveira Souza, Alain Lambin Dostromon, Charles Richet (prix Nobel), Michael Newton, Alexandre Aksakov, Mario Beauregard...**
- des communications, des travaux et des actes par l'intermédiaire de médiums reconnus du XXème siècle : **Nizier Anthelme Philippe (improprement appelé Maitre Philippe), Edgar Cayce, Francisco Xavier (dit Chico Xavier).**
- des communications et travaux de médiums contemporains : **Hiroshi Motoyama, Pascal Lafargue, Divaldo Franco, Douglas James Cottrell, Karine Chateigner, Ruth Montgomery, Waldo Vieira, Lamont Hamilton, Rick Thurston ...**
- des révélations passées qui ont généré les religions passées et présentes.



- des travaux de compilateurs et divulgateurs : **Allan Kardec, Léon Denis, Gabriel Delanne, Johannes Greber, Yves et Christine Lignon, Bertrand Méheust, John R. Violette, Aurobindo Ghose...**
- des travaux et écrits d'économistes, de penseurs, de sociologues, d'historiens et de philosophes : **Karl Polanyi, Jean Baptiste Godin, Patrick Arthus, Jacques Delpla (proposition n° 13), Maurice Godelier, Alain Touraine, Claude Ferrero, Karin Blanc, Michel Balinski et Rida Laraki (proposition n° 5), Eric Pictet (proposition n°14), Medhi Benchoufi (proposition n°5)...**
- des ovniologues : **Stanley Fulham (proposition n°44), Jimmy Guieu, Serge le Guyader, Jean Claude Bourret, Jacques Vallée...**
- des écrits et paroles de personnes marquantes : **Thérèse d'Avila, Jean de la Croix, Jean-Marie Vianney.**

Mes remerciements à Agnès Duquesne pour son aide technique.

Je tiens à remercier certaines personnes que j'ai pu rencontrer, non citées intentionnellement, et qui m'ont transmis une partie de leur connaissance, qui travaillent dans l'humilité et l'amour, loin du champ politique où je m'engage et où j'espère ne pas me fourvoyer.

Merci

*La spiritualité est notre route,
la matérialité est notre véhicule,
et l'amour l'essence de notre vie*

www.olivier2012.org

contact : olivier@olivier2012.org

